

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP DE PUY DES FOURCHES-VEZERE (qualite@spdfv.fr)
 MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP DE PUY DES FOURCHES-VEZERE (administration@spdfv.fr)
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CORREZE (accueil@mairie-correze.fr)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT DE PUY DES FOURCHES-VEZERE

Prélèvement	00127049	Commune	CORREZE
Unité de gestion	0142 SYNDICAT DE PUY DES FOURCHES-VEZERE	Prélevé le :	mardi 03 décembre 2024 à 08h10
Installation	UDI 001197 CORREZE BOURG	par :	ERIC ALBIER
Point de surveillance	0000001351 ECOLE COMMUNALE	Type visite :	D1
Localisation exact	École communale robinet à droite en rentrant	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	15,2 °C			
Chlore libre	0,40 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,45 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
 Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00133355 Référence laboratoire : 24120210087501

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Coloration	<5,0 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Turbidité néphélobimétrique	<0,3 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,9 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	234 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00127049)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) pour les paramètres mesurés.

TULLE le 17 décembre 2024

Pour la Directrice de la Délégation Départementale
La Directrice adjointe



Bénédicte GALEA